



## LES MOUSTIQUES TRANSMETTENT DES MALADIES À L'ÊTRE HUMAIN

Parmi les maladies transmises, la DENGUE est la plus fréquente en Nouvelle-Calédonie.

Le moustique adulte, en nous piquant, injecte de la salive qui peut contenir le virus de la DENGUE.

Il existe 4 sérotypes de virus. Le fait d'avoir déjà contracté un type de DENGUE ne protège pas des autres types.



### LES SIGNES DE LA DENGUE

- Forte fièvre (39/40° C)
- Maux de tête, fatigue
- Courbatures généralisées (muscles et articulations)
- Puis plaques rouges sur le corps et démangeaisons (4 à 5 jours après)



**EN CAS DE DENGUE**  
ne pas prendre d'aspirine  
le malade risque  
des complications  
hémorragiques

### CE QU'IL FAUT FAIRE

**CONSULTEZ  
RAPIDEMENT VOTRE MÉDECIN**

→ Seule une prise de sang confirmera le diagnostic. Ainsi les services sanitaires seront informés afin qu'une action de démosquication soit menée autour de votre domicile ;



Évitez de vous faire piquer à nouveau en vous protégeant avec une moustiquaire et des répulsifs (serpentins, bombes, crèmes ...); Le virus est dans votre sang pendant 4 à 5 jours et contaminera d'autres moustiques qui pourront transmettre, à leur tour, la DENGUE à votre entourage.



**Détruisez les moustiques et les gîtes larvaires**

éot

#### POUR EN SAVOIR PLUS



→ **DACAS Îles Loyauté**  
BP 1 014 - 98 845 Nouméa Cedex  
Tél. 24 27 40 - Fax 24 27 44

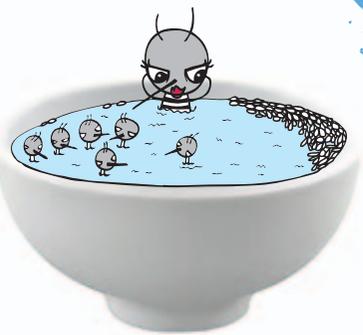
→ **DPASS SUD**  
BP U2 - 98 852 Nouméa Cedex  
Tél. 24 25 98 - Fax 24 39 46

→ **Institut Pasteur de NC**  
BP 61 - 98845 Nouméa Cedex  
Tél. 27 97 47 - Fax 27 33 90

→ **DASSPS Nord**  
BP 41 - 98 860 Koné  
Tél. 47 72 30 - Fax 47 71 92

→ **DASS NC**  
BP N4 - 98 851 Nouméa Cedex  
Tél. 24 37 00 - Fax 24 37 14

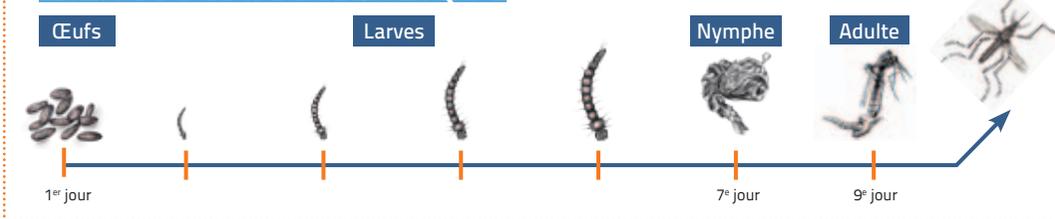
# La DENGUE STOP à l'épidémie



## LES LARVES DE MOUSTIQUES SE DÉVELOPPENT DANS L'EAU STAGNANTE CLAIRE

Chez ces insectes, seules les femelles se « nourrissent » de sang. La femelle pond une centaine d'œufs à chaque ponte. Pour déposer ses œufs, la femelle choisit des endroits où il y a de l'eau stagnante claire.

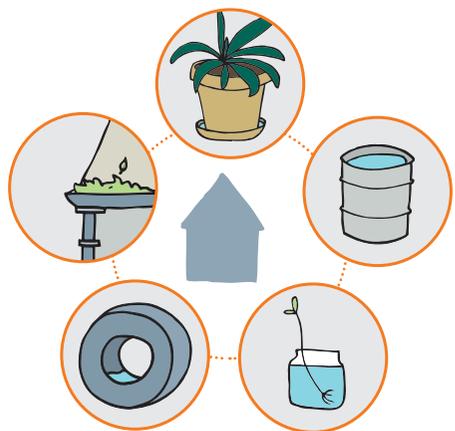
### CYCLE DE LA VIE DU MOUSTIQUE



### COMMENT RECONNAÎTRE L'Aedes Aegypti?

- Son corps est noir, avec des taches et des rayures blanches, surtout sur les pattes arrière
- Il pique le jour et principalement au coucher du soleil
- Il vit uniquement aux alentours et à l'intérieur des habitations
- Son vol est silencieux et prudent.

## SANS EAU, LA LARVE MEURT DÉTRUISEZ LES GÎTES LARVAIRES



Tous les moustiques ne transmettent pas la dengue. Seul l'*Aedes aegypti* transmet le virus. Il se reproduit uniquement autour des maisons. Ses larves sont élevées dans les sous-pots, récipients à boutures, vieux pneus, boîtes de conserve, citernes, etc.

Les moustiques des mangroves et des caniveaux ne sont pas porteurs du virus. Leurs piqûres ne sont pas dangereuses.



## J'ÉLIMINE LES GÎTES LARVAIRES 2 FOIS PAR SEMAINE



VIDER



NETTOYER



JETER



TRAITER

- Bâches et plastiques
- Sous-pots
- Seaux / Vases / Récipients
- Matériels de jardin
- Bateaux
- Coquillages
- Décorations / Jouets
- ...

- Récipients à bouture
- Bassins
- Écuelles et abreuvoirs d'animaux
- Gouttières
- Feuilles mortes accumulées et branches coupées
- ...

- Tous les déchets
- Noix de coco
- Pneus
- Carcasses de voiture
- Déchets encombrants (ou les percer)
- ...

- Siphons
- Regards de sol
- Piscines (chlore)
- Plantes qui peuvent retenir de l'eau, traiter avec de l'insecticide de jardin (ananas fleur, broméliacées)
- ...

→ Tout récipient doit être vidé et frotté pour éliminer les œufs et mis à l'abri de la pluie.

### ET AUSSI...

- Couvrir les réserves d'eau et les citernes avec une moustiquaire
- Mettre à l'abri les barbecues
- Inciter ses voisins à agir aussi...



### Accueil

Réservez un bon accueil aux agents municipaux qui interviendront pour vous aider à détruire les gîtes larvaires et à limiter la propagation du virus de la DENGUE.

### → POUR INTERVENTION

- Service d'Inspection et de Prévention des Risques Environnementaux et Sanitaires  
100 rue E. Unger, Vallée du Tir  
BP K1 - 98 849 Nouméa Cedex  
Tél. 27 78 61 ou 25 11 43 - Fax. 24 12 63
- Hors Nouméa : les services techniques municipaux de votre commune de résidence.